



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Conférence de presse de rentrée**

-

**29 septembre 2022**

*Seul le prononcé fait foi*

**Introduction**

Mesdames et messieurs les journalistes,

L'été et la rentrée sont, une fois encore, placés sous le signe des crises : crise des incendies, crise énergétique et écologique, crise du pouvoir d'achat, crise ukrainienne et crise sanitaire, qui n'est pas terminée ne l'oublions pas, j'en suis la preuve. Ces crises ne sont pas pour autant des fatalités : l'État s'y prépare, les gère, accompagne ceux qui les subissent, et apprend aussi pour l'avenir.

À cet égard, les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine travaillent au quotidien pour protéger nos concitoyens, transformer et préserver nos territoires, accompagner les plus fragiles, soutenir nos entreprises, nos artisans, nos agriculteurs, tout cela dans une démarche partenariale avec les collectivités, le monde associatif et les acteurs économiques, dans le respect des compétences de chacun.

**Dans les moments de crise comme dans le quotidien, l'État se doit d'être en responsabilité pour gérer, décider, faciliter, nos concitoyens le savent.** Cette conférence de presse est l'occasion de vous présenter l'ambition des services de l'État pour la Nouvelle-Aquitaine.

## Crise des incendies

J'avais eu l'occasion de vous le dire lors d'une conférence de presse fin juillet, il y a quasiment 2 mois jour pour jour, les incendies que nous avons vécus sont tout à fait inédits et exceptionnels par leur ampleur, leur durée, et leur simultanéité.

Depuis, nous avons connu un nouveau feu hors-norme en août avec l'incendie qu'on appelle désormais « Landiras II », et qui est officiellement **éteint depuis hier**. De nombreux autres incendies, jusqu'à ces dernières semaines, ont touché une grande partie de notre département et même de notre région.

Les incendies de cet été ont déjà marqué, et vont marquer profondément la mémoire collective de notre département, et de notre région. Il y aura un avant et un après-incendies de l'été 2022.

Ces feux ont mis à l'épreuve nos organisations, nos méthodes de travail et nos moyens. Ils nous obligent à nous questionner sur l'adaptation de notre massif et l'aménagement de notre territoire face aux conséquences du changement climatique.

J'aimerais à nouveau remercier l'ensemble des acteurs, et en premier lieu les sapeurs-pompiers, qui se sont mobilisés au cours de cette crise, et qui nous ont permis d'obtenir le bilan sur lequel je vais revenir.

Merci à vous aussi les journalistes, car dans ces situations de crise l'information des habitants est un enjeu crucial et nous avons pu compter sur votre professionnalisme.

Et comme nous l'avons toujours fait depuis le 1<sup>er</sup> jour du 1<sup>er</sup> incendie, nous interviendrons à deux voix avec le directeur du SDIS, Marc VERMEULEN.

Ensuite, et parce que ces incendies ont changé les choses, ont fait bouger des lignes, il convient de lancer – et certains sont déjà en cours – les grands chantiers de l'après-feu.

J'aborderai ensuite le sujet des enjeux énergétiques et écologiques, avant de conclure sur la situation de l'économie et de l'emploi.

## Thème 1 : Les incendies en Gironde : bilan de l'été et après incendies

### **Bilan**

La chronologie des feux de cet été est désormais bien connue, je n'y reviendrai pas, mais je voudrais insister sur quelques points précis.

**1) Premièrement, il faut rappeler l'absence de victimes** malgré l'ampleur tout à fait exceptionnelle de ces incendies. Je crois que nous pouvons le dire avec du recul et de la mesure, c'est inespéré compte-tenu de l'imbrication de certaines habitations dans le massif, dans le secteur de Landiras, et la proximité du feu avec des zones urbaines et industrielles à La Teste.

Ce bilan est à mettre au crédit des sapeurs-pompiers, sans nulle conteste possible, dont la priorité restera toujours la sauvegarde des vies humaines. Il est également dû aux nombreuses évacuations préventives effectuées sous mon autorité et celle des sous-préfets.

- Cet été, ce sont ainsi plus de 48 000 personnes qui ont été évacuées. C'est un chiffre tout à fait exceptionnel, absolument inédit.
- Nous avons dû procéder à des évacuations parfois difficiles, notamment pour des EHPAD ou pour des personnes fragiles et isolées dans leur domicile, mais toutes se sont déroulées de manière satisfaisante grâce au professionnalisme de nos forces de l'ordre, des acteurs médico-sociaux et à l'expérience des élus locaux, même si cela reste toujours traumatisant pour les populations concernées.

**2) Deuxièmement, la réponse opérationnelle a été à la hauteur de cette crise.** Je laisserai le directeur du SDIS vous détailler sa stratégie et les moyens engagés mais je veux rappeler ici que les sapeurs-pompiers de Gironde, comme tous leurs collègues de France, vont à l'attaque du feu, sur le front de l'incendie, pour en stopper la progression.

Derrière ces pompiers en première ligne, toute une organisation s'est mise en place, comme c'est le cas pour chaque crise.

- C'est une organisation précise, parfaitement connue des intervenants. Elle est bien rodée et chacun sait ce qu'il à faire. Elle a parfaitement fonctionné, le bilan de ces incendies en témoignent.

**Face à ces circonstances exceptionnelles, nous sommes allés au-delà de ce que l'on fait normalement.** Nous avons été capables d'innover au cours de cette crise pour limiter la progression de ces incendies qui pouvaient, par moment, paraître hors de contrôle :

- C'est le recours aux brûlages tactiques à une échelle inédite
- C'est surtout la création de **pare-feux** et de **zones d'appui**, sur les deux sites, qui constituent une vraie nouveauté en matière de stratégie de lutte contre les incendies. Ce sont des travaux titanesques, réalisés sur plus de **200 km de long** qui ont été effectués en quelques semaines à peine grâce à la mobilisation du SDIS, de la DFCI, de l'ONF, de l'Armée et de plusieurs dizaines d'entreprises de travaux forestiers réquisitionnés par mes soins.
- C'est aussi le rôle inédit de l'Armée, qui s'est révélée être un acteur à haute-valeur ajoutée avec la mise à disposition de personnel et de matériel pour lutter contre les incendies, les surveiller, participer aux opérations de génie et de traitement des lisières. L'utilisation du **drone REAPER**, qui a été déterminant dans la surveillance aérienne, est, là encore, une première nationale.

## **RETEX**

Nous devons maintenant tirer les enseignements de cette crise, voir ce qui a fonctionné, voir ce qu'on peut éventuellement améliorer afin d'être encore plus efficaces en cas de prochaine crise et de partager notre expérience avec d'autres départements.

- Cette démarche de retour d'expérience a déjà été lancée depuis plusieurs semaines au sein des différents services de l'État et des services partenaires.
- Je vous annonce par ailleurs que je réunirai l'ensemble des élus pour élargir cette démarche à tous les acteurs concernés.

## Après-incendies

Les incendies sont à peine derrière nous qu'il nous faut penser à l'après. L'État est déjà et sera au rendez-vous pour accompagner les habitants, les entreprises, les propriétaires touchés par ces incendies et préparer l'avenir face aux conséquences inéluctables du changement climatique.

- **Accompagnement économique**

Pour les entreprises dont l'activité a été impactée, le dispositif d'activité partielle a été mobilisé.

- À ce jour, les demandes concernent plus de 300 établissements et **1300 salariés**. **500 000 €** ont déjà été versés, dont 3/4 pour les établissements sinistrés.

Conformément aux engagements du président de la République, **les campings rouvriront pour la saison prochaine**, au moins partiellement, et dans le respect des règles applicables.

Dans le cadre de la réalisation des pare-feux, l'indemnisation des entreprises réquisitionnées et des propriétaires a fait l'objet de deux groupes de travail spécifiques pour que les paiements aient lieu le plus rapidement et le plus équitablement possible.

- **Reboisement**

Vous le savez, le président de la République a annoncé le 20 juillet dernier un grand chantier national pour la replantation.

- Cette réflexion est engagée au niveau ministériel, elle sera déclinée localement en associant l'ensemble des acteurs concernés. Il nous faut en effet réfléchir, collectivement, à l'adaptation de notre massif en matière d'essences, mais aussi d'aménagement et de protection contre les incendies, face aux conséquences de plus en plus visibles du changement climatique.
- Cette réflexion pourra bien sûr avoir lieu dans le cadre d'*États généraux du massif des Landes de Gascogne*, à l'échelle interdépartementale.

La forêt usagère de La Teste-de-Buch constitue une spécificité. Son statut a été à l'origine de nombreuses difficultés en matière de respect des normes de construction et de travaux de prévention contre les incendies.

- Je vous le dis en toute franchise, les choses ne pourront plus se faire comme avant et **la question du statut doit être posée.**
- Cela étant dit, je tiens à préciser qu'il n'a jamais été question d'en faire une forêt de production. Il nous faut préserver ce qui fait le caractère unique et le *charme* de cette forêt, c'est-à-dire sa *biodiversité* et son *usage public*.

\*\*\*

Voilà ce que je souhaitais vous dire sur les incendies. Je vais maintenant passer aux enjeux énergétiques et écologiques.

\*\*\*

## Thème 2 : La transition écologique et énergétique

1) Le premier défi qui nous attend est celui de la **sobriété énergétique**, et ce dès maintenant

- **J'ai réuni mercredi dernier, en présence de l'ensemble des préfets de la région, les principaux opérateurs énergétiques** de gaz et d'électricité pour échanger sur les perspectives pour cet hiver.
- Nous nous préparons à tous les scénarios, des plus optimistes aux plus pessimistes, et notamment à l'éventualité de **délestages** qui seraient ***anticipés et limités dans le temps***.
- Pour éviter cette situation, nous devons, chacun d'entre nous, faire des efforts en matière d'**économies d'énergie**. Cela s'applique aux particuliers, aux entreprises comme aux administrations.

Les entreprises sont ainsi invitées à réduire leur consommation d'énergie de 10 % au moins

- Je sais que la situation est déjà difficile pour certaines, à cause de la hausse très élevée des coûts de l'énergie. L'État accompagne les entreprises les plus touchées par le biais d'**aides directes**, en particulier l'aide aux **énergointensifs**, ainsi que par des dispositifs de **prêts garantis par l'État « résilience »** pour surmonter des difficultés à court-terme.
- Enfin, je veux rassurer nos concitoyens, dans les scénarios les plus pessimistes qui impliqueraient des délestages, les établissements de santé, les services essentiels, les opérateurs les plus sensibles ne seront pas touchés.

Pour les particuliers, il n'est évidemment pas question de sacrifices, mais de gestes simples, souvent de bon sens, qui additionnés un à un nous permettront de passer cet hiver. Le gouvernement lancera une campagne de communication grand public en octobre sur ces « gestes qui comptent ».

Les administrations ne sont pas en reste et devront aussi contribuer à leur part d'efforts.

C'est bien sûr le cas pour les services de l'État. Je n'entrerai pas dans le détail sur ce qui est réalisé et prévu, mais je suis prête à répondre à vos questions.

2) A plus long-terme, le défi qui nous attend, et dans lequel nous sommes déjà engagés, ce n'est pas seulement celui de la **sobriété** mais bien de la **transition énergétique**, afin de transformer durablement nos modes de production et de consommation.

- Cette crise est donc aussi une **opportunité**, qui va nous permettre d'accélérer, grâce au soutien de l'État, les efforts que nous menons déjà depuis des années pour décarboner notre économie
- Ces résultats ont payé. En Nouvelle-Aquitaine, entre 2005 et 2019 donc avant l'impact de la crise sanitaire, une tendance baissière des émissions régionales de gaz à effet de serre de l'ordre de **13,5 %**.
- Ces résultats sont encourageants, mais il faut néanmoins les accentuer, secteur par secteur. Notre région a un vrai potentiel de développement de filières vertes, et l'État est présent pour les accompagner.

Cela concerne en particulier l'industrie :

- Dans le cadre du **Fonds de décarbonation de l'industrie** du plan **France Relance**, près de **119 millions d'euros** d'aides de l'État ont été octroyées aux entreprises néo-aquitaines engagées dans cette voie, pour plus de 500M€ d'investissements au total.
- Le nouveau plan **France 2030** poursuit ces efforts avec le dispositif « **Industrie zéro fossile** », qui soutient les entreprises ayant notamment recours à des machines électriques plutôt que thermiques, ou encore à des chaudières biomasse plutôt que fossiles.

Sur la question spécifique du transport

- Depuis le début de l'année, j'ai souhaité que l'État travaille sur le sujet du **report modal vers le fret fluvial**. Ce mode de transport est depuis longtemps quasiment inexploité sur la Garonne alors qu'il doit permettre à la fois de décarboner les mobilités et de décongestionner nos routes. En lien avec les opérateurs portuaires et fluviaux et les collectivités concernées, nous visons le lancement d'un trajet grande distance régulier l'an prochain.

La décarbonation passe aussi par le développement de la captation du carbone.

- Le **Label Bas Carbone** en constitue le principal vecteur, en labellisant au niveau local des projets de captation. À ce jour en Nouvelle-Aquitaine, les dossiers proposés depuis 2019 représentent 71 projets essentiellement sur les méthodes forestières : 618 ha ont ainsi été boisés ou reboisés sur plusieurs départements de la région. Cela représente 117 103 tonnes de CO2 évitées.



Enfin et surtout, la question de la transition énergétique ce n'est pas seulement la question de la consommation, c'est aussi celle de la production.

- Les progrès en 2021, confirmés en 2022, concernent tous les secteurs de production et singulièrement le photovoltaïque, l'éolien et les chaudières industrielles utilisant le bois énergie.

Pour l'éolien, au niveau régional

- Nous avons travaillé à une **cartographie régionale** de zones favorables à l'éolien, qui sera présentée dès octobre dans chacune des préfectures pour une information partagée à destination des territoires sur les zones susceptibles d'accueillir demain des parcs éoliens.
- De nouvelles perspectives sont ouvertes pour cette énergie, elles vont nous permettre d'accroître les efforts que nous menons déjà depuis des années. [111 MEGAWATTS ont été installés en 2020, 182 MW en 2021 et déjà **96 MW** sont installés depuis le début de l'année 2022.]
- À titre d'exemple, le projet éolien en mer Sud-Atlantique de 2000 MW, à Oléron, va se poursuivre. C'est la décision qui a été prise à l'issue du débat public.

Le photovoltaïque est aussi une priorité pour le développement des énergies renouvelables électriques avec une année assez **exceptionnelle**

- + 610 MW installés en 2021 contre 264 MW en 2020 et 216 MW en 2019.
- À ce sujet, le **projet de champ photovoltaïque à Saucats** suit son chemin. La consultation publique interviendra d'ici la fin de l'année.
- Pour ce projet comme pour les autres, les incendies de cet été vont nécessairement nous amener à réfléchir sur **l'articulation des grands projets de parcs photovoltaïques avec l'aménagement de nos forêts.**

En matière de biomasse

- Le **schéma régional biomasse (SRB)** a été approuvé cet été par la Région et l'État en région. Il permet d'encadrer le développement des méthaniseurs.

Pour encourager ces projets

- l'État s'appuie sur des **conditions d'aide avantageuses** (tarifs de rachat, appels à projets de la *commission de régulation de l'énergie*, fonds chaleur, subventions Ademe).

- La gouvernance de l'État pour accompagner les énergies renouvelables est en place dans chaque département de la région et permet une coordination avec les professionnels et les territoires. L'Ademe subventionnera en 2022 des actions d'appui en ingénierie auprès des collectivités territoriales qui en ont le plus besoin.
- Je vous annonce par ailleurs que l'État et la Région travaillent à la mise en place d'un futur **Comité Régional de l'Énergie** qui associera les collectivités, associations de défense de l'environnement et professionnels aux réflexions et décisions pour mieux porter les politiques locales de développement des énergies renouvelables

### 3) Enfin, l'État est pleinement engagé dans la **planification écologique** et l'adaptation aux conséquences du changement climatique

Parmi ces conséquences, il y a les incendies, il y a aussi l'accès l'eau. Il nous faudra bien sûr tirer des enseignements pour les prochaines années avec la perspective d'une multiplication des épisodes extrêmes de sécheresse tels que nous les avons connus cet été.

- Sur l'année hydrologique (c'est à dire depuis novembre 2021), le déficit de précipitations est de **10 à 30 % sur l'ensemble de la région**. Les débits des grands cours d'eau ont été au-dessous des moyennes durant tout l'été, avec des conséquences fortes sur le milieu aquatique.
- Des mesures de restriction ont été prises dans tous les départements. Le nord de la région a été particulièrement en difficulté mais tous les départements ont été touchés, y compris sur des territoires habituellement peu touchés par la sécheresse. Grace à ces restrictions, il n'y a pas eu de rupture d'alimentation en eau potable dues à la sécheresse malgré quelques tensions dans certaines collectivités.
- Des enseignements seront tirés de cette crise, pour mieux prévenir ces situations, améliorer la coordination et l'harmonisation de la prise des restrictions, mais il nous faudra aussi ***augmenter nos capacités de stockage et de production d'eau potable.***

\*\*\*

Un dernier point que je souhaite aborder avec vous, celui de la situation de l'économie et de l'emploi dans notre région et dans notre département.

\*\*\*

### Thème 3 : La situation économique et l'emploi en Gironde et en Nouvelle-Aquitaine

Malgré un contexte économique difficile que vous connaissez, l'économie de la Nouvelle-Aquitaine, et notamment de la Gironde, se porte aujourd'hui plutôt bien, en particulier sur le marché de l'emploi.

Quelques chiffres illustrent cette situation, inédite pour notre département **depuis 40 ans** :

- **36 000 emplois ont été créés ces 3 dernières années, 110 000 en 10 ans.** La dernière estimation du taux de chômage en Gironde est de 6,6 %, ce qui constitue un record historique pour notre département depuis des décennies. Pour rappel, au printemps 2015, il culminait à 10,5 %. A l'échelle de la région, ce taux est encore plus positif à 6,5 %

Cette baisse du chômage est d'autant plus spectaculaire dans le contexte de dynamisme démographique que vous connaissez.

- Le marché du travail girondin est donc très actif. 150 000 offres d'emplois ont été déposées à Pôle Emploi entre juillet 2021 et juin 2022. 71 % d'entre elles sont des offres durables, en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.
- Cette situation est une excellente nouvelle pour tous les travailleurs qui ont retrouvé un emploi, pour notre économie, pour nos finances publiques et pour notre cohésion sociale.

Cette embellie sur le marché de l'emploi constitue également un défi, que nous n'avions pas connu depuis longtemps, avec des tensions de recrutement dans tous les secteurs et tous les métiers.

- Tous les secteurs d'activité, sans exception, sont aujourd'hui touchés à des degrés plus ou moins forts.
- Face à cette situation, un plan de réduction des tensions de recrutement a été activé en Gironde.

Il est décliné au plus près des territoires, dans les 6 arrondissements du département où chaque sous-préfet pilote la mise en œuvre des actions retenues par les partenaires du service public de l'emploi local.

Nous ne devons pas pour autant crier victoire trop vite. Encore trop de nos concitoyens ne parviennent pas à retrouver un emploi. C'est un phénomène qui touche, pour beaucoup, les demandeurs d'emploi de longue durée, les seniors et les moins qualifiés. Des solutions existent :

- C'est d'abord l'outil du **contrat aidé**, dont le nombre va diminuer compte-tenu de l'amélioration du marché de l'emploi mais qui va justement se recentrer sur les publics les plus éloignés de l'emploi.
- Le nouveau dispositif du **Contrat engagement jeune (CEJ)**, entré en vigueur en mars dernier, destiné à accompagner les jeunes les plus en difficultés pour accéder à l'emploi durable. 3319 CEJ ont été signés en Gironde à fin juillet.
- De façon plus globale, Pole Emploi reste mobilisé sur les actions en faveur des demandeurs d'emploi de longue durée et des jeunes.

Il nous faut rester prudents, face à une conjoncture nationale et mondiale incertaine.

Là encore, cette situation n'est pas une fatalité. L'État agit en protégeant les entreprises, mais plus encore, en les soutenant dans leurs transformations, en favorisant l'innovation et en accompagnant l'émergence des champions de demain.

Nous agissons notamment grâce au plan France 2030 qui représente 180M€ d'engagements pour la région.

- Depuis près d'un an, les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et nos partenaires ont diffusé le plan, prospecté auprès des écosystèmes d'innovation, accompagné les entreprises et en particulier les acteurs émergents...
- Nous annoncerons à partir d'octobre les premiers lauréats pour la région.

Administration, collectivités, entreprises, nous sommes tous engagés dans le même chemin, avec cet objectif commun de préparer l'avenir et de soutenir notre économie. C'est la clé pour maintenir notre savoir-faire, nos emplois, notre cohésion sociale et préparer nos territoires et nos concitoyens aux grands défis qui nous attendent collectivement.